

Soudage haute pression (ASP)

Code du programme : 5234

Durée : 600 heures sur une période de 43 semaines

Lieu de formation : [Pavillon des techniques industrielles](#)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour interpréter des plans, à préparer des tuyaux et des postes de soudage, à sélectionner les matériaux appropriés, à souder des tuyaux à l'aide des différents procédés de soudage et, enfin, à réparer des appareils sous pression.

Contenu de la formation	Heures
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
Appliquer des notions relatives à la classification des tuyaux et aux normes	30
Interpréter des plans d'appareils sous pression	30
Préparer des tuyaux	30
Souder des tuyaux à l'aide du procédé SMAW en position 2G	120
Souder des tuyaux à l'aide du procédé SMAW	120
Souder des tuyaux d'acier doux et d'acier inoxydable à l'aide du procédé GTAW	75
Souder des tuyaux à l'aide des procédés GTAW et SMAW	75
Souder des tuyaux d'aluminium à l'aide du procédé GTAW	30
Souder des tuyaux à l'aide des procédés GMAW et FCAW	30
Braser des tuyaux à l'aide du procédé TB	15
Souder et réparer des composantes d'appareils sous pression	30
Durée totale :	600

PARTICULARITÉS

- 3 jours semaines

CONDITION D'ADMISSION

Vous devez détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un des programmes suivants :

5195 Soudage-montage

1049 Soudage général

1593 General Welding

5695 Welding and fitting

OU

La personne exerce un métier ou une profession en relation avec ce programme d'études.

EMPLOYEURS FUTURS

- Centrales d'énergie électrique
- Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux
- Entreprises spécialisées dans le transport par pipeline
- Entreprises spécialisées dans l'installation et la réparation de conduites
- Industrie chimique
- Industrie des aliments et des boissons
- Industrie des produits raffinés du pétrole
- Industrie minière
- Industries sidérurgiques

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Travail à horaire fixe
- Travail par équipes alternantes (quarts de travail)
- Travail durant les fins de semaine et heures supplémentaires, à l'occasion
- Heures supplémentaires possibles, à l'occasion